Contrat AMAPP du Gâtinais

Crêpes

Contrat fondant

L'association a pour objet de maintenir (et d'inciter à l'installation) les exploitations, de proximité, pratiquant une agriculture durable : fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consom'acteurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consom'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

PRODUCTEUR: Nathalie Gizard
22 impasse du Bois Rougeau "Le Baugé"
45290 Nogent sur vernisson
Tel 02 38 97 68 73
courriel : nathalie.gizard@gmail.com

TUTEUR : Annie Sebaste-Thibaut
Tel 02 38 94 96 60
courriel :annie.sebaste@laposte.net

CONSOM'ACTEUR à jour de sa cotisation - N° :
NOM
ADRESSE

Tél.
Courriel :

Produits		Galettes	Crêpes	Crêpes sucre	Crêpes miel	Crêpes caramel/beurre salé	Caramel au beurre salé
	à l'unité	0,75 €	0,85 €	1,40 €	1,60 €	2,10 €	6,80 €
	par 10	6,50 €	7,50 €				

Date	Versement	n° chèque	Débit	solde

Termes du contrat :

Le présent contrat est établi pour une durée indéterminée. Le paiement est fait à l'ordre du producteur. (minimum 20 €)
La somme d'argent "crédit" est utilisée au fur et à mesure. Pour être assuré de disposer des produits, un mail de commande est à envoyer quelques jours avant la permanence de Nathalie Gizard.

Engagement :

Le producteur déclare avoir perçu le paiement du présent contrat.

Le producteur et le consommateur déclarent être à jour de leur cotisation à l'AMAPP du Gâtinais

Résiliation :

La résiliation est possible, le producteur est tenu de rembourser les sommes restantes.

Fonctionnement

La distribution a lieu aux « Jardins de Mocquepoix », Cortrat de 17h30 à 19h30
****

Signatures, précédées de la date et de la mention « lu et approuvé »

PRODUCTEUR CONSOM'ACTEUR